

Décembre 2025 - Méthode de calcul des classements

Tous les résultats réalisés dans Padel Wallonie-Bruxelles tour et les interclubs Padel Wallonie Bruxelles ont été résumés au moyen d'un algorithme.

Tous les résultats comprenant W.O., forfait., 0/0 sont comptabilisés comme une défaite pour les joueurs concernés. Les victoires par WO ou forfait ne sont pas comptabilisées. Le résultat est supprimé si l'équipe est remplacée ou si le WO est excusé.

Tous les matchs sont comptabilisés en fonction de votre classement, celui de votre partenaire et celui de vos adversaires.

Le calcul de classement s'effectue en **priorité** sur base des résultats des 6 derniers mois avec minimum 10 (8 pour les dames) matchs disputés.

Pour les joueurs n'ayant pas suffisamment de matchs sur 6 mois, ou n'ayant pas changé de classement à la mi-2025 -> Nouveau calcul sur 12 mois avec minimum 12 matchs disputés.

Le calcul de votre classement se fait en 4 étapes :

ÉTAPE 1 : des facteurs de correction sont appliqués

	/	/	Messieurs/dames/mixtes
Padel Wallonie-Bruxelles tour et interclubs Padel Wallonie-Bruxelles	Poule	Victoires	1
	Poule	Défaites	1
	Tableau final	Victoires	1,25
	Tableau final	Défaites	0,75 1 (défaite par WO)

ÉTAPE 2 : algorithme de calcul des ratios de victoires par catégorie

À l'aide d'un algorithme, les victoires et les défaites dans les différentes compétitions sont calculées.

En Padel Wallonie Bruxelles tour (*1), en interclubs (*1), en Padel Wallonie Bruxelles tour mixte (*0,80) pour les messieurs et les dames.

Pour les BPT et championnats de Belgique (*1.2)

Pour les Masters (*1.25)

Calcul du taux de victoires (% de matches gagnés) avec les différents facteurs de correction à partir de 10 (8 pour les dames) matchs disputés sur 6 mois ou 12 matchs disputés sur 12 mois.

ÉTAPE 3 : les facteurs de corrections en fonction du classement de votre partenaire et de vos adversaires sont appliqués

Somme(ordres) Ma paire - Somme (ordres) Paire adverse	-3	-2	-1	0	1	2	3	-3	-2	-1	0	1	2	3
Mon ordre - Ordre partenaire	Victoire							Défaite						
-3	1,70	1,50	1,40	1,00	0,85	0,70	0,45	0,15	0,40	0,55	1,00	1,10	1,20	1,40
-2	1,65	1,45	1,35	1,00	0,80	0,65	0,40	0,20	0,45	0,60	1,00	1,15	1,25	1,45
-1	1,60	1,40	1,30	1,00	0,75	0,60	0,35	0,25	0,50	0,65	1,00	1,20	1,30	1,50
0	1,55	1,35	1,25	1,00	0,70	0,55	0,30	0,30	0,55	0,70	1,00	1,25	1,35	1,55
1	1,50	1,30	1,20	1,00	0,65	0,50	0,25	0,35	0,60	0,75	1,00	1,30	1,40	1,60
2	1,45	1,25	1,15	1,00	0,60	0,45	0,20	0,40	0,65	0,80	1,00	1,35	1,45	1,65
3	1,40	1,20	1,10	1,00	0,55	0,40	0,15	0,45	0,70	0,85	1,00	1,40	1,50	1,70

ÉTAPE 4 : Augmentation, diminution, maintien (de classement)

En fonction de vos ratios de victoires, vous montez/descendez ou maintenez votre classement.

Les limites pour monter/descendre/se-maintenir ont été fixées à l'aide d'une répartition optimale des joueurs entre les différentes catégories.

Dans un premier temps, comme le padel est un sport en plein essor, les limites sont réévaluées à chaque calcul de classement en fonction du nombre de joueurs qui participent aux compétitions.

Vous pouvez monter de classement à partir de votre classement initial suivant ces règles :

Augmenter d'un classement par rapport à votre classement initial :

- basé en **priorité** sur au moins 10 (8 pour les dames) matchs disputés sur 6 mois.
- pour les joueurs n'ayant pas suffisamment de matchs sur 6 mois, ou n'ayant pas changé de classement à la mi-2025 -> Nouveau calcul sur 12 mois avec minimum 12 matchs disputés.

Augmenter de 2 classements par rapport à votre classement initial :

- basé sur au moins 15 matchs sur 6 mois ou 24 matchs sur 12 mois.
Uniquement pour les hommes P50, P100, P200, dames 50 et dames 100.

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Chaussée de Marche 935C
5100 Namur

TEL +32 81 55 41 70

EMAIL padel@tennispadelwalloniebruxelles.be

IBAN : BE52 0018 3924 7009 | N° d'entreprise : 419.663.570 | TVA : BE 0419 663 570

A.S.B.L RECONNUE ET SUBVENTIONNÉE PAR LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES

 FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

 Adeps

Pour chaque calcul de classement, vous pouvez descendre d'1 classement au maximum. Condition : 10 (8 pour les dames) matchs joués sur 6 mois ou 12 matchs joués sur 12 mois avec un ratio inférieur à la limite décrite dans le tableau ci-dessous.

Attention : Les limites d'augmentation/maintien/descente de classement sont déterminées **à la fin de la période** des tournois en fonction du nombre de compétiteurs.

A partir de 3 calculs de classement inactifs (0 match disputé), vous descendrez d'un classement. Ce procédé est remis à 0 après chaque descente de classement.

Dans les tableaux ci-dessous, vous trouverez les limites (utilisées pour le calcul de décembre 2025) pour l'attribution d'un classement inférieur, égal ou supérieur basé sur votre classement initial.

Dames

Niveau de performance	Nouvelle affectation au tableau de classement			
	1 inférieur	Classement de la catégorie	1 supérieur	2 supérieur
P50	/	< 45%	≥ 45%	≥ 90%
P100	< 20%	< 50%	≥ 50%	≥ 90%
P200	< 20%	< 55%	≥ 55%	/
P300	< 25%	< 60%	≥ 60%	/
P400	< 30%	< 65%	≥ 65%	/
P500	< 30%	< 70%	≥ 70%	/

Hommes

Niveau de performance	Nouvelle affectation au tableau de classement			
	1 inférieur	Classement de la catégorie	1 supérieur	2 supérieur
P50	/	< 45%	≥ 45%	≥ 90%
P100	< 20%	< 50%	≥ 50%	≥ 90%
P200	< 20%	< 55%	≥ 55%	≥ 90%
P300	< 25%	< 60%	≥ 60%	/
P400	< 30%	< 65%	≥ 65%	/
P500	< 30%	< 70%	≥ 70%	/
P700	< 35%	< 75%	≥ 75%	/
P1000	< 35%	≥ 35%	/	/

Une tolérance de 2% (descente, maintien ou montée) sera acceptée en cas de réclamation. + ajout ratio dans la comm. Joueurs

NB : Les joueurs et joueuses classés top 500 WPT/FIP ou TOP 50 au ranking BPT (52 semaines) seront assimilés P1000 ou WD500.